

**CONINCK de Merckem (de) (Charles-Léopold-Auguste) (Baron), Sénateur (Gand, 18.6.1836 — Merckem, 7.12.1906).**

Issu d'une vieille famille flamande (certains la font remonter au célèbre communier gantois Pierre de Coninck), le grand-père de Charles de Coninck de Merckem, Léopold, remplit les fonctions de conseiller de préfecture à Bruges, de préfet dans divers départements, puis de maître des requêtes au Conseil d'État ; enfin, sous le régime hollandais, de conseiller d'État et de ministre. Son petit-fils, Charles, fut nommé en 1861 bourgmestre de la commune de Merckem où il possédait des biens fonciers. En 1863, il devint député à la Chambre belge pour l'arrondissement de Furnes-Dixmude et y siégea jusqu'en 1869. Il passa au Sénat en 1878.

Ses discours à la Haute assemblée étaient marqués au coin de la franchise, de l'humour et de la compréhension très réaliste des questions abordées (procédure pénale, pensions, organisation des cours d'appel, droits d'entrée, instruction primaire, inspection du travail, volontariat à l'armée, etc.). Lors de la révision de la Constitution, il se vit désigner comme vice-président de la Commission des XXI au Sénat. Le 2 août 1893, il s'abstint au vote pour la révision de l'art I<sup>er</sup>.

Parmi les questions débattues aux Chambres à la discussion desquelles de Coninck prit part, figure celle du Congo. Le 28 juin 1895, il vota contre les projets de lois relatifs à la convention conclue avec l'É. I. C. et autorisant ce dernier à recourir à un emprunt hypothécaire de 5 millions.

« Je n'aime pas voter en faveur d'affaires que je connais mal ou pas du tout, disait-il.  
» Je ne voterai plus rien en faveur du Congo jusqu'à ce qu'une enquête sérieuse et approfondie ait été faite sur les lieux sous le contrôle des Chambres ».

Le 26 mai 1896, au cours de la discussion du projet de loi portant approbation de la Convention conclue entre le gouvernement et la Compagnie du Chemin de fer du Congo, trois discours furent prononcés contre l'appui à donner par les finances belges aux pionniers du rail. Après Edmond Picard et Paul Janson, Charles de Coninck marqua sa désapprobation du projet en disant : « Nous sommes allés au Congo avec l'espoir d'en exploiter les richesses. Il me semble que les rôles sont renversés : c'est le Congo qui nous exploite ». Mal informé de la question, il alla jusqu'à prétendre que le prix de transport de la tonne de café, depuis le centre de production jusqu'au port d'Anvers, s'élevait à 3.000 F. Le ministre des finances lui rétorqua que ce prix était en réalité de 475 F, étant donné que le centre de production n'était pas le Tanganyika, comme le prétendait l'orateur, mais la région des Stanley-Falls. De Coninck n'était cependant pas hostile à la politique coloniale, mais il estimait qu'une extrême prudence dans l'engagement des finances belges pour une entreprise encore pleine d'aléas, s'avérait nécessaire.

27 décembre 1952.  
[J. J.] Marthe Coosemans.

*Mouv. Géog.*, 1893, p. 72a ; 1896, p. 268. — *Le Sénat belge*, 1894-98, Collection Nationale, Schepens, Brux., pp. 492-96. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., Cuypers, 1947, p. 298.